

## FORUM SUR LA GOUVERNANCE DE L'INTERNET 6<sup>ème</sup> Edition

Dakar, Hôtel Terrou-BI - 11 et 12 octobre 2018

### Rapport final du Forum

A l'ouverture, la présidente de ISOC Sénégal a remercié d'abord des isociens du chapitre du Sénégal pour la confiance renouvelée lors des élections tenues le 15 septembre dernier.

Ensuite, elle a adressé ses remerciements à la Présidente de la CDP pour ce partenariat démarré en Mai qui a donné l'occasion de faire une présentation du .SN et de la Gouvernance de l'Internet d'une part et d'organiser cet important atelier de partage sur la protection des données personnelles. Sujet d'autant plus d'actualité Si l'on sait que durant son audit de protection Project Strobe, Google s'est rendu compte d'**une faille dans l'API Google+ People** et a décidé d'arrêter Google+ pour les utilisateurs, avec une période de transition de 10 mois avant l'arrêt complet. En effet, cette API envoie des données personnelles, mêmes les champs n'ayant pas été rendu publics par l'utilisateur. Les données accessibles sont limitées aux données statiques "optionnelles" des profils Google+, des données comme le patronyme, le pseudonyme, la langue, le genre, la photo et la couverture de profil, le statut relationnel, les URLs, les mails et les organisations que l'utilisateur a fourni.s L'analyse révèle que **plus de 438 applications utilisent cette API, accédant à plus de 500 000 Google+.**

La cinquième édition du Forum sur la Gouvernance de l'internet a été l'occasion de traiter en long et en large de la stratégie SN2025 et de partager les contributions du forum avec les autorités.

Cette 6<sup>ème</sup> édition s'est inscrit dans le cadre de la publication des lignes directrices

de la commission de l'Union africaine que ISOC Afrique a permis d'élaborer et de diffuser dans plusieurs langues.

Elle s'inscrit également dans la thématique principale "The Internet of Trust" choisi pour la treizième réunion annuelle du Forum sur la gouvernance de l'internet (FGI) qui se tiendra à Paris du 12 au 14 novembre 2018.

The Internet  
of Trust

INTERNET GOVERNANCE FORUM  
PARIS, 12-14 NOVEMBRE 2018

Enfin, les conclusions de ce forum seront partagées au forum africain qui aura lieu à KHARTOUM – SUDAN.

ISOC Sénégal, en organisant cette sixième édition, réitère sa mission d'Entreprendre toutes activités allant dans le sens de la création d'un environnement favorable, de la démocratisation de l'accès et d'une manière générale visant à promouvoir un Internet ouvert et au Sénégal.

ISOC-Sénégal remercie également l'ensemble des sponsors plus particulièrement le bureau ISOC Afrique, GAINDE 2000 et IGFSa qui ont permis de tenir un atelier de 2 jours dans le cadre agréable du Terrou bi.

## **RAPPORT PANEL 1 : RESEAUX SOCIAUX, CYBERSECURITE ET PROTECTION DE DONNEES PERSONNELLES**

Ce panel est co-animé par

- le Professeur Alex Corenthin,
- Commissaire Pape GUEYE, Chef de la Division Spéciale de la Cybersécurité
- Baïdy SY, DG SAYTU SA

Dans sa présentation, le Professeur Corenthin, a d'emblée posé le rôle majeur joué par les réseaux sociaux dans la diffusion d'informations. Ces nouveaux médias ont à la fois entraîné un changement de paradigme dans la liberté d'expression et d'information, et rentré la société dans une nouvelle ère, celle de l'exhibitionnisme numérique.

Ces constats lui ont permis de tirer une conclusion : les réseaux sociaux sont devenus un lieu de prédilection de la cybercriminalité

A ce propos, M. Corenthin a dressé une typologie des infractions cybercriminelles qui se développent sur les réseaux sociaux visant le plus souvent des groupes vulnérables. Il s'agit des infractions qui se rapportent aux réseaux sociaux de celles qui portent sur les atteintes au droit de la personne.

Enfin, M. Corenthin préconise une meilleure sécurisation des systèmes d'information ?

Toujours dans la même problématique, le Commissaire Pape GUEYE a rappelé que l'Etat du Sénégal a déployé d'importants efforts dans la lutte contre la cybercriminalité avec l'arsenal.

La police, dans sa démarche intervient à deux niveaux :

- la prévention
- la répression

Il a précisé que la lutte contre la cybercriminalité se faisait dans le respect des droits et libertés des personnes.

Le dernier intervenant a commencé sa communication par une interrogation, comment se protéger sur les réseaux sociaux ?

A ce propos, il a préconisé comment recommandations :

- Authentification forte à double ou triple facteur
- La nécessité d'avoir dans les organisations des stratégies de cybersécurité, notamment avec la problématique de BOYD
- Bien définir les paramètres de confidentialité et sécurité

Enfin, il a posé, pour terminer une question : les réseaux sociaux défient-ils l'état de droit ?

### Questions posées :

Quelles sont les meilleures stratégies de lutte contre la cybercriminalité ?

Les intervenants ont formulé les réponses suivantes :

- ❖ **la nécessité de sensibiliser, d'informer, de former le grand public sur les risques.**
- ❖ **Pour les enfants, il est important de les préparer sur les méfaits liés aux réseaux sociaux ;**
- ❖ **D'organiser un Conseil Interministériel sur la sécurité des enfants en ligne et d'engager la réflexion avec les parlementaires et des autorités religieuses ;**
- ❖ **Renforcer la coopération internationale avec tous les partenaires stratégiques ;**
- ❖ **Augmenter la capacité de résilience du Pays par la mise en place d'un CERT et une meilleure coordination des acteurs qui interviennent dans la lutte.**

## Panel 2 : Innovations technologiques et protection des données personnelles

Panel animé par :

- M. Tidiane SECK
- M. Mouhamed MBOW, RSSI Gaïndé 2000
- M. Mamadou THIAM, DG NEDGE, Représentant d'OPTIC

Le constat principal mis en évidence par les différents intervenants : Nous sommes envahis par la technologie. Cependant, nous ne devons pas perdre à l'esprit, les impératifs de sécurité. Il a été rappelé qu'il faut utiliser la technologie en veillant à la sécurité. Et pour cela 4 concepts clés doivent être mis en place.

- **L'utilisation de la technologie exige des besoins en termes de sécurité :**
  - Confidentialité
  - Intégrité
  - Non répudiation
  - Authentification / Authenticité
- **La technologie est en perpétuelle évolution :**
  - La BlockChain
  - L'intelligence artificielle
  - L'IoT
  - La cryptographie inviolable
  - L'informatique quantique

### - **Risques :**

Ces innovations apportent une transformation profonde sur nos sociétés. Il a été rappelé **la difficulté de toujours combiner innovations technologiques et protection des données personnelles.**

### **L'exemple de la BlockChain a été beaucoup repris :**

Généralement définie comme une technologie de stockage et de transmission d'information, transparente, sécurisée et fonctionnant sans organe de contrôle, la blockchain présente l'intérêt et la réputation d'être sécurisée, distribuée et de pouvoir être partagée par tous ses utilisateurs, sans intermédiaire, chacun pouvant vérifier la validité de la chaîne. Technologie disruptive présentant de très nombreuses applications et potentialités, elle suscite une attention grandissante à la hauteur des investissements consentis et un intérêt marqué des régulateurs et des législateurs.

**Cette technologie pose elle aussi, la question de la protection des données personnelles. La question de la durée de conservation et du droit à l'oubli ont été entre autre évoquée.** En effet, la blockchain par son architecture repose sur un registre exponentiel où la place de chaque information conditionne l'existence authentique de toutes les autres. On ne peut retirer une seule des informations contenues dans la chaîne sans démonter toutes les autres informations. Les

informations contenues dans la blockchain sont un tout indivisible. On ne peut les falsifier, les rectifier, les effacer. C'est un principe d'immutabilité que met en place la blockchain. La protection des données personnelles pour sa part, attache une très grande importance à une conservation limitée des données. Celles-ci doivent être effacées lorsqu'elles ne présentent plus d'intérêt direct pour celui qui les conserve.

- **Recommandations :**

- Formation des étudiants pour ne pas rater le train technologique : L'Afrique a raté la révolution industrielle, elle ne devra pas rater la révolution technologique
- Anticipation sur les technologies émergentes
- Veille juridico-technique importante pour faire évoluer la réglementation et l'arrimer aux nouveaux usages et nouvelles menaces et risques technologiques
- Organisations périodiques d'ateliers de réflexion sur les sujets liés au TIC au Sénégal